

# **Normes et recommandations : Série Sciences naturelles et appliquées**

## **I. Renseignements généraux**

Science et technique, revue scientifique du Centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina Faso est éditée en trois séries : Lettres, Sciences sociales et humaines, Sciences de la Santé, Sciences naturelles et Appliquées.

La série Sciences naturelles et appliquées, publie en français ou en anglais les articles de résultats originaux de recherche en sciences agricoles, environnementales, appliquées et technologies.

Elle est ouverte à tous ceux qui s'intéressent aux domaines ci-dessous :

- agronomie : génétique, amélioration et protection des végétaux, sciences des sols, microbiologie agricole, systèmes de production, etc ;
- productions animales : biologie et physiologie animales, nutrition et santé animales, génétique, etc ;
- écologie et environnement : botanique, foresterie, agroforesterie, halieutique, écologie animale et végétale, etc.
- mathématiques appliquées ;
- Informatique ;
- Physique : physique énergétique, physique de l'atmosphère, physique des matériaux, physique du solide, mécanique appliquée, automatisme et machinisme, génie industriel, électricité etc. ;
- Chimie : chimie organique, chimie-physique, chimie de l'environnement, chimie minérale, chimie des substances naturelles, génie chimique, chimie industrielle, etc. ;
- Biochimie/Microbiologie : enzymologie, virologie, immunologie, technologie alimentaire, biotechnologies ; technologies de production de substances d'origine végétale, animale.

La série Sciences naturelles et appliquées a une périodicité de parution semestrielle

## **II. Modalités de soumission**

Les manuscrits seront envoyés en version électronique accompagnés d'une fiche de soumission dûment signée par l'auteur qui soumet le manuscrit. Pour le Numéro spécial de la Revue sur l'Édition 2021 du Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST), l'adresse d'envoi des textes complets se trouve sur le site : [www.sist-bf.org](http://www.sist-bf.org).

Le texte en français ou en anglais, très lisible, doit être saisi sous le format Word (police Times new roman 12 pts) en interligne simple avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas. La longueur de l'article, illustrations comprises, ne doit pas excéder 15 pages. Chaque page sera numérotée en bas à droite.

On veillera à mentionner le nom de l'auteur à qui les correspondances seront envoyées par le comité de rédaction de la revue au cas où l'article est rédigé par plusieurs auteurs.

### **III. Conditions de publication**

Les manuscrits soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. Les manuscrits doivent être soumis par un des auteurs de l'article. Après une première lecture par le comité éditorial, les manuscrits sont envoyés à 2 évaluateurs.

Une réponse (électronique) d'acceptation (ou de refus) est envoyée à l'auteur correspondant de l'article par le rédacteur en chef de la série.

### **IV. Présentation**

#### **Page de titre**

• **Titre** : le titre doit être court, précis, représentatif du contenu de l'article. On retiendra dans les titres, le nom usuel s'il est courant plutôt que le nom scientifique des espèces étudiées.

Exemple : Culture du mil au Burkina et non Culture du mil *Pennisetum glaucum* (L) R. Br. au Burkina.

Les sigles, abréviations, formules, renvois en bas de page ne doivent pas figurer dans le titre.

Le titre traduit en anglais (au cas où le texte est en français) doit accompagner le résumé en anglais ou « abstract ». Dans le cas où le texte est en anglais, le titre traduit en français doit accompagner le résumé en français.

#### • **Noms et adresse des auteurs :**

les prénoms (minuscule), les noms (majuscule) du ou des auteurs doivent être clairement mentionnés et écrits en entier. L'adresse complète de chaque auteur comprenant, le lieu de travail (service, département, ministère), le numéro de téléphone, la ville, le pays et l'adresse électronique (email) doit être mentionnée ; ainsi que le nom de l'auteur à qui les correspondances seront envoyées par le Comité de rédaction de la revue au cas où l'article est rédigé par plusieurs auteurs.

Exemple :

Halidou COMPAORE<sup>1</sup>, Claude KYELEM<sup>1\*</sup>, Yézouma SANOU<sup>2</sup>, etc.

1: Service de neurologie, CHU Yalgado Ouédraogo Ouagadougou, 01 BP 2175 Ouagadougou 01 . Burkina Faso.

2 : Département de médecine, Université de Paris 2, tel : +00 33 1 36504503, Paris. France.

**\*Auteur correspondant** : Email : kjlcc@yahoo.fr

• **Titre courant de l'article** : donner un titre courant succinct de l'article qui sera rappelé sur toutes les pages de l'article.

\* **Résumé** : un résumé en français (ou en anglais au cas où le texte est dans cette langue) de 200 mots au plus, suffisamment précis sur la justification de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions doit figurer obligatoirement en début d'article.

\* **Mots-clés** : à la suite du résumé, le manuscrit doit comporter des mots-clés, au nombre de six au plus, choisis parmi les plus descriptifs de l'article.

\* **Abstract** : à la suite du résumé et des mots clés (au cas où l'article est en français), doit figurer un résumé en anglais ou « abstract » précédé du titre en anglais « title » et suivi des « keywords ».

**Introduction** : elle doit indiquer le contexte et l'objet du travail en relation avec les travaux déjà effectués dans le domaine.

**Corps du sujet** : il comprend le matériel et la/les méthode (s) ; les résultats ; la discussion et la conclusion présentés séparément.

**Conclusion** : elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

**Remerciements** : s'ils s'imposent, ne doivent pas être développés excessivement.

#### **V. Normes de rédaction du texte :**

la rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes en évitant les répétitions. Il est conseillé d'utiliser le présent de l'indicatif dans l'introduction et dans la discussion au moment où on dégage des généralisations à partir de l'interprétation des résultats obtenus. Le passé composé conviendra mieux pour toutes les autres parties du corps du sujet.

Les conventions d'écriture suivantes doivent être respectées :

- **Noms scientifiques** : ils doivent être donnés en entier avec le nom du descripteur (ou de l'auteur) dans le texte et le résumé à la première apparition. Les autres fois, on peut donner uniquement le nom commun ou le nom du genre en abrégé, suivi du nom de l'espèce en entier.

Donner des exemples

- **Mots en langues nationales ou locales** : à sa première apparition dans le texte le nom est placé entre guillemets.

Ex. : Le « zaï » est une technique traditionnelle de restauration des sols. La pratique du zaï est très développée au Burkina Faso.

#### – PARTIE EXPERIMENTALE

L'origine des produits commerciaux utilisés doit être donnée. Pour les pesticides, les noms des spécialités commerciales écrits avec une capitale initiale sont suivis du nom de la matière active entièrement en lettres minuscules entre parenthèses  
Ex : Furadan (carbofuran).

- Le titre d'une expérience doit comporter le nom complet et le numéro du produit préparé.

- Tous les composés chimiques nouveaux doivent être caractérisés par leurs spectres I.R.,

RMN 1H et 13C, de masse et les résultats de l'analyse centésimale, etc.

- Il est recommandé de présenter les résultats expérimentaux sous forme de tableaux.

– **NOMENCLATURE** : Pour les noms des molécules les règles de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) publiées dans Pure Appl. Chem., 1979 et 1982, 51, 5-41 et 54, 1239-1250.

• **Unités de mesure** : elles doivent être cohérentes du début jusqu'à la fin de l'article et conformes au système international, y compris les abréviations.

Donner un exemple

• **Écritures des nombres** : les nombres précédant les unités de mesure, devant ou après un symbole mathématique, les nombres supérieurs ou égaux à 10, sont en chiffres arabes.

Les nombres au début d'une phrase ou les dénombrements ne faisant pas partie d'une énumération s'écriront en toutes lettres.

## **VI. Citation des références :**

Dans le texte, elles doivent être entre parenthèses et comporter seulement les noms d'auteurs suivis de l'année de publication.

Exemple : (SOME, 1987) ; NICOU et SOME (1987).

Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur sera mentionné, suivi de *et al.*, (en italique suivis d'un point et d'une virgule) et de l'année de publication.

Exemple : (KONATE *et al.*, 1997).

Si plusieurs auteurs sont cités en même temps, l'ordre chronologique des références doit être respecté.

Exemple : (KONATE *et al.*, 1997 ; SANOU *et al.* 1998).

S'il y a deux citations d'un même auteur pour une même année, on ajoute une lettre après l'année

Exemple : SANOU *et al.* 2018a ; SANOU *et al.* 2018b.

## Références bibliographiques

Les références citées doivent être classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique croissant pour un même auteur (de la référence la plus ancienne à la plus récente).

• **Pour les articles** : le (s) nom (s) de (s) auteurs (s) suivi (s) des initiales du (des) prénom (s), l'année de parution de l'article, le titre de l'article, le titre entier du périodique en italique, le numéro du volume entre parenthèses et les pages.

Exemple : SOME L. et NICOU R., 1989. Étude de l'enracinement du sorgho au Sourou, Burkina Faso. *Science et technique*, 19 (1) : 10-29.

• **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur avec les initiales du prénom, la date d'édition, le titre de l'ouvrage, le nom de l'éditeur, le lieu d'édition (ville et pays), le nombre de pages.

Exemple : BOS L., 1983. Introduction to plant virology. Centre for Agricultural Publishing and Documentation, Wageningen, Holland, 160 p.

Si l'ouvrage est collectif, on indiquera le nom de l'auteur avec les initiales du prénom, l'année de l'édition, le titre du chapitre, le titre de l'ouvrage entre guillemets précédé de la mention In (en italique), les responsables d'édition, l'éditeur, le lieu d'édition, les pages de début et de fin du chapitre.

Exemple : DIALLO A. O. & RODRIGUEZ M. S., 1987. Comportement et sélection de certains géotypes de maïs dans les conditions naturelles de sécheresse. In « Food Grain production in semi-arid Africa », Menyonga J. M., Bezuneh T., Youdeowei A., OUA/STRC-SAFGRAD Publication, Essex, Angleterre, p. 211-236.

• **Pour les mémoires\thèses** : le nom de l'auteur, l'initiale du prénom, l'année d'édition, le titre, le type de mémoire\thèse, la spécialité si indiquée, la faculté et/ou Université, le lieu (ville et pays), le nombre de pages.

Exemple : BARRO N., 1994. Caractérisation sérologique, biologique et aspects écologiques de quelques virus infectant les plantes maraîchères au Burkina Faso. Thèse de Doctorat 3e cycle en Sciences biologiques, option Biochimie-Microbiologie, spécialité virologie, FAST, Université de Ouagadougou, Burkina Faso. 171 p.

**VII. Illustrations (tableaux, figures)** : Les tableaux et les figures devront être insérés dans le texte aux endroits appropriés. La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains et celle des figures en chiffres arabes dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des tableaux sont indiqués en haut des tableaux et ceux des figures en bas de celles-ci. Les légendes des différentes illustrations devront être clairement mentionnées à la suite.

On veillera à ce que le lettrage (symboles, chiffres, unités de mesure, etc.) utilisé pour les illustrations soit bien uniforme et de taille suffisante pour rester lisible après réduction.

Le Comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant tout examen par les référés, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations.

**Épreuves** : l'auteur indiqué lors de la soumission de l'article pour recevoir les correspondances recevra une seule épreuve. Il devra la retourner corrigée dans un délai n'excédant pas deux semaines à partir de sa date de réception.

**VIII Droits d'auteurs (Copyright)** : en cas d'acceptation d'un article pour publication, les auteurs transfèrent leurs droits d'auteur à la revue. Ce transfert est effectué lors de l'envoi de l'épreuve corrigée à la revue.

Toute reproduction, traduction ou adaptation même partielle (à l'exception du résumé), sont soumises à l'autorisation préalable de la revue.

Ils recevront de l'éditeur un tiré-à-part s'ils se sont acquittés au préalable du versement des frais de publication (50 000F CFA).

N.B : aucun manuscrit accepté ne sera publié sans la preuve de versement de ces frais.